

## **La perception d'une menace régionale: héritage post-indépendance**

**Fernanda Faria**

L'histoire des conflits au Maghreb trouve ses racines dans les rapports sud-sud et plus particulièrement intra-maghrébins. Dès l'indépendance et jusque très récemment, les contentieux et les tensions régionales étaient au premier chef de la menace, telle qu'elle était perçue par les pays maghrébins. Les options de sécurité et de défense des pays maghrébins, ne serait-ce que jusqu'à la fin des années 80, sont issues de cette perception de la menace: la création et l'organisation de leurs armées et capacité militaire, leur politique d'armement, leur politique d'alliances sont étroitement liées au contexte régional.

Lors de l'indépendance déjà, et surtout entre 1956 et 1962, les rapports entre les pays du Maghreb se sont caractérisés par la dualité collaboration-méfiance. Si d'un côté la Tunisie et le Maroc ont fait preuve de solidarité à l'égard de la cause algérienne en permettant à ses forces de libération d'utiliser leur territoire en guise de base arrière, il ne faut cependant pas oublier qu'ils se méfiaient des activités menées sur leur territoire national. Après 1962 le tracé des frontières héritées des puissances coloniales engendre des conflits et des disputes, le Maroc et la Tunisie estimant que l'Algérie avait été largement favorisée et que son territoire avait été élargi à leurs dépens.

En 1962 et 1963, peu après l'indépendance de l'Algérie, les divergences entre celle-ci et le Maroc sur la frontière sud ont débouché sur la «guerre des sables»; conflit qui s'est réglé par la signature d'une Convention pour la délimitation des frontières, en 1972. Malgré l'accord, il semblerait que l'affaire ne soit pas tout à fait réglée pour le Maroc, La Convention ne fut d'ailleurs ratifiée qu'en mai 1989, l'année au cours de laquelle l'UMA voyait le jour, au moment où les relations politiques entre les deux pays s'étaient sensiblement améliorées. Le Maroc a probablement misé sur les bonnes perspectives de désengagement de l'Algérie dans le conflit du Sahara occidental ou croyait à un moindre engagement et un moindre appui au Front Polisario, le mouvement de libération du Sahara occidental, territoire sous le contrôle du gouvernement espagnol à l'époque. Pourtant, le bornage de la frontière algéro-marocaine reste encore à faire. L'Algérie et la Tunisie ont aussi connu des contentieux à propos de leurs frontières nord, de Bir Romane à la Méditerranée, et sud, «la borne 233». Ces contentieux se sont résorbés grâce aux accords

de 1970, concernant la frontière sud, et de mars 1983 sur le bornage des frontières, entrepris en 1993.

Les relations de la Tunisie avec la Libye ont connu des moments de tension surtout, depuis 1967, en raison du contentieux relatif à la démarcation de la plateforme continentale du golfe de Gabès. L'affaire a été tranchée par la Cour de la Haye dont l'arrêt a été favorable à la Libye. Situation qui semble être définitivement réglée. En 1974, Tripoli et Tunis ont célébré un traité d'union des deux Etats; le gouvernement tunisien s'en est cependant retiré, ce qui a été vu d'un mauvais œil par Tripoli. Leurs rapports se sont tendus davantage suite aux événements de Gafsa, en 1980: des dissidents tunisiens entraînés et armés par la Libye ont attaqué les casernes de la police et de l'armée à Gafsa, ville du sud de la Tunisie. En 1985, la Libye a expulsé 30 000 travailleurs tunisiens (de nouvelles expulsions ont eu lieu en 1992) et a déployé des troupes sur la frontière avec la Tunisie, provoquant une recrudescence de la tension entre les deux pays. De nos jours, la Tunisie perçoit toujours la Libye comme une menace politique et militaire. Outre sa politique de déstabilisation des pays voisins, la Libye possède l'armée la plus puissante (mais pas forcément la plus efficace) en armements et en équipements militaires au Maghreb. La Libye représente toujours une des principales préoccupations sécuritaires du pouvoir tunisien et est, sans doute, un élément déterminant dans le cadre de la définition de sa politique de défense et d'alliances.

Bien que la plupart de ces conflits soient officiellement réglés, ils ne cessent depuis des années d'empoisonner les rapports intra-maghrébins et malgré les accords passés, la page n'a pas encore été tournée. Le conflit du Sahara occidental est sûrement le cas le plus grave et le plus important, surtout si nous nous attachons aux proportions qu'il a pris et aux répercussions qu'il a eu et continue d'avoir dans la région.

### **Le conflit du Sahara occidental**

Alors qu'au départ il opposait le Maroc, la Mauritanie et le Front Polisario, mouvement indépendantiste, le conflit du Sahara occidental a en fait engagé le Maroc et l'Algérie, principal soutien du Polisario. Ce qui explique la portée régionale et même internationale du conflit.

Bien que l'Algérie n'ait pas affronté militairement le Maroc, elle a toujours été la base arrière du Front Polisario. Une des principales raisons évoquées concerne la lutte pour faire respecter le droit à l'autodétermination des peuples, justifiant cette prise de position

de l'Algérie. Pourtant d'autres facteurs ont certainement été déterminants, à savoir sa volonté de contre-carrer les ambitions politiques et territoriales du Maroc et la compétition entre le Maroc et l'Algérie pour l'hégémonie régionale. Pour le Maroc, qui affirmait par la voie de la légitimité historique sa souveraineté sur le Sahara occidental, il s'agissait d'un conflit bilatéral (entre le Maroc et l'Algérie), les membres du Polisario étant qualifiés de dissidents marocains soutenus par l'Algérie. Face à une telle analyse du conflit et suite au rétablissement en 1988 de leurs relations diplomatiques (les contacts que le Maroc et l'Algérie entretenaient mutuellement n'ont jamais cessé même s'ils n'étaient pas toujours du domaine public) qui témoigne une nette amélioration de leurs rapports, en 1989 le Maroc accepte ce qu'il avait refusé jusque là, c'est-à-dire d'entamer des pourparlers directs avec le Polisario.

A la fin des années 80, de nouvelles circonstances semblaient être réunies pour régler le conflit. Un facteur qui a certainement contribué à cette atmosphère de détente a été la perception (ou spéculation) notamment au Maroc d'un certain désengagement de l'Algérie dans son appui au Polisario, suite aux émeutes d'octobre 1988. Notion qui s'est renforcée pendant la courte présidence de Mohamed Boudiaf, qui aurait eu une position plus favorable vis-à-vis du Maroc, pays où il a vécu au cours de ses longues années d'exil. En effet, l'appui financier de l'Algérie au Polisario, aurait été ébranlé par la grave crise économique qui sévit en Algérie dès la fin des années 80 ainsi que par la montée des problèmes politiques et sociaux intérieurs. D'autre part, le Maroc détient la suprématie militaire, résultat de la stratégie des murs et de sa supériorité en termes d'armement. A ce stade un règlement du conflit par la voie militaire ne serait pourtant pas accepté par la communauté internationale et encore moins par l'Algérie, malgré les autres préoccupations avec lesquelles elle se débat actuellement. D'autres facteurs indiquent une résolution non militaire du conflit, même si les rapports algéro-marocains ne sont toujours pas les meilleurs: il s'agit en l'occurrence de la médiation des Nations unies, outre les coûts financiers du conflit et le fait que le Maroc exerce le contrôle administratif de facto sur la majorité du territoire.

Il n'est cependant pas exclu que le conflit persiste encore quelque temps, bien que moins intensément, en raison surtout de la réduction effective des appuis financiers de la Libye et de l'Algérie au Front Polisario, même si l'Algérie continue à soutenir leur cause soit au niveau régional, soit international, soit logistique.

Reste à savoir si le référendum aura effectivement lieu ou si le conflit sera réglé par la voie de négociations, voire de concessions, entre le Polisario et le Maroc. Les deux parties ne sont toujours pas d'accord sur les critères d'éligibilité pour décider qui sera à même de voter, d'où les reports successifs du référendum sur l'autodétermination. Indépendamment de la voie par laquelle le conflit se réglera, les estimations semblent confirmer le contrôle marocain du territoire sahraoui. Apparemment le Maroc n'accepterait la réalisation du référendum que s'il a la certitude d'un résultat favorable.

Même si à présent le conflit du Sahara n'apparaît pas comme la principale source de problèmes pour la région, il continue d'avoir une influence néfaste sur les relations algéro-marocaines et, en conséquence, sur la construction de l'UMA.

Une résolution favorable au Maroc, hypothèse qui demeure la plus probable, et surtout si elle est consacrée par une voie autre que le référendum, risque de ne pas plaire beaucoup à l'Algérie, pour qui l'autodétermination du Sahara occidental est devenue une cause nationale depuis 1975. Les problèmes politiques et économiques internes et l'intérêt que manifeste le gouvernement algérien en vue d'améliorer ses relations politiques avec le Maroc n'auraient cependant pas entraîné un positionnement différent de l'Algérie ni des militaires par rapport au conflit au Sahara occidental. Le fait que l'Algérie n'ait pas changé de position face à la question semble être également confirmé par la perception marocaine de l'Algérie comme principale source de menace, du fait de son appui au Polisario. Pour la plupart des militaires algériens, il semblerait que la question du Sahara occidental soit une question de «sécurité nationale»; si le processus de paix n'aboutissait pas, certains considèrent qu'il faudrait envisager la reprise du conflit. D'autres soutiennent la thèse selon laquelle l'Algérie aurait intérêt à laisser le conflit au Sahara se prolonger, afin de contrarier les divisions au sein de la société algérienne grâce à l'image d'un ennemi extérieur commun. Il est cependant peu probable que le pouvoir algérien puisse, d'une part, faire face aux islamistes et à la situation de quasi-guerre civile que l'Algérie traverse actuellement et prenne, d'autre part, risque d'aggraver les relations avec le Maroc.

### **Retombées politiques et implications sécuritaires**

Les tensions et les conflits frontaliers entre les pays du Maghreb sont le facteur qui a le plus contribué à orienter les politiques de sécurité et de défense de ces pays. Mais, outre les problèmes d'ordre régional, la nature autoritaire des régimes en place (concernés par leur propre survie et le maintien du statu quo post-indépendance) a fini par inciter la

méfiance les à l'égard de l'autre et a conduit à la surveillance de cet autre. Au niveau des rapports intra-maghrébins ceci pose des difficultés évidentes, ce qui est d'ailleurs bien visible dans le cadre de l'UMA; il serait impensable au Maghreb qu'un pays accorde à l'autre un rôle de dirigeant régional, d'autant que chacun souhaite se préserver ce rôle. Cette méfiance qui caractérise les rapports intra-maghrébins est à la fois la conséquence et la cause de la quête d'une nette différenciation entre pays, en particulier pour ce qui a trait aux options politiques et aux positionnements stratégiques.

Formellement le Maroc est une monarchie constitutionnelle qui dispose d'un système politique de pluripartisme. Contrairement à la Tunisie et à l'Algérie le régime de parti unique a toujours été interdit au Maroc. Dans ces pays le pluripartisme est un acquis politique récent (en Tunisie depuis 1981 et en Algérie seulement depuis 1989). Malgré cela, le système politique tunisien repose surtout sur la personne du président, Ben Ali, et sur son parti, le Rassemblement constitutionnel démocratique. En Algérie, bien que les pouvoirs présidentiels aient été renforcés par la nouvelle constitution de 1989, c'est surtout le FLN, et en l'occurrence son aile militaire, qui a toujours détenu le pouvoir. Selon Abdelbaki Hermassi, jusqu'en 1990 l'Algérie et la Tunisie «ne peuvent pas être décrites que comme des 'systèmes de parti hégémonique', où certains partis d'opposition sont certes légaux, mais n'ont que peu ou pas de chances de rivaliser pour le pouvoir avec le parti qui domine la politique». Le pluralisme social qui existe certes dans ces pays n'a cependant pas réussi à étendre de façon significative le débat ni la participation politique.

Même au Maroc qui possède une longue tradition de pluripartisme, la liberté politique et le rôle des partis est limité par le pouvoir fortement centralisé du monarque - exclusif dans certains domaines comme en ce qui concerne les mesures et les politiques de défense -, dominant aussi bien la politique intérieure que la politique étrangère du Maroc. Malgré l'ouverture (maîtrisée) et le dynamisme du système politique marocain qui lui permet un certain degré d'évolution et d'adaptation aux changements politiques et sociaux, le système reste pourtant fragile.

Sur le plan de la politique étrangère et du positionnement stratégique, les pays maghrébins ont également fait des choix différents, pour ne pas dire divergents, le contexte de la guerre froide leur ayant permis de souligner les particularités. Suite à l'indépendance et jusqu'au début des années 80, les pays maghrébins - en particulier l'Algérie - ont voulu faire état de leur adhésion et de leur rôle protagoniste au nom d'une idéologie politique alternative: le non-alignement. Malgré leur non-alignement, les

politiques d'alliances laissaient néanmoins transparaître un certain alignement dans le contexte de la guerre froide, pouvant s'expliquer de par les conditions dans lesquelles ces pays ont acquis l'indépendance, de par les affinités idéologiques et de par les circonstances régionales. En conséquence des contentieux et conflits régionaux et des aspirations hégémoniques des pays voisins, la Tunisie s'est employée à chercher des garanties sécuritaires auprès de la France et des Etats-Unis, tandis que le Maroc et l'Algérie ont préféré une politique extérieure assurant à la fois leurs intérêts nationaux leur prestige politique régional. Le Maroc a toujours adopté une position modérée vis-à-vis des conflits ayant trait au monde arabe, parfois considérée comme pro-occidentale.

Pour l'essentiel il a rétréci les liens avec les Etats-Unis, en y allant chercher l'appui militaire et diplomatique lors du conflit du Sahara, et avec les pays à européens tout en préservant la diplomatie arabe (le Maroc a promu des initiatives politiques dans le cadre du, conflit israélo-arabe) et envers certains pays de l'Afrique noire , y cherchant des appuis pour défendre sa cause au Sahara dans le but de neutraliser le soutien des pays africains au Polisario et la reconnaissance d'un Etat sahraoui.

L'Algérie a été, pour sa part, un des principaux animateurs du mouvement des non-alignés et un des principaux plaideurs des causes anti-impérialistes et du tiers monde. Très active en Afrique, en cautionnant toujours le respect du principe de l'intangibilité des frontières, qui servait d'ailleurs fort bien ses propres intérêts, et en appuyant les mouvements anti-coloniaux. Du point de vue idéologique, l'Algérie était plus proche de l'Union soviétique avec laquelle elle a entretenu des rapports politiques, diplomatiques et militaires assez étroits. Pourtant les relations de l'Algérie avec les superpuissances et les puissances européennes n'ont jamais eu l'envergure des relations entre ces dernières et la Tunisie et le Maroc, certainement en raison du nationalisme algérien et de son souci d'indépendance à tous niveaux.

Anticommuniste et anti-soviétique, Bourguiba a rattaché la Tunisie à l'Occident ce qui ne l'empêchait pourtant pas d'avoir des liens avec le bloc rival. Il a tissé des rapports politiques et de défense particulièrement étroits avec la France et les Etats-Unis pour garantir au premier chef sa protection face au voisin libyen. Faute de moyens, la Tunisie n'a pas été aussi ambitieuse que ses voisins maghrébins, préférant s'engager dans le monde arabe et plus particulièrement dans le conflit israélo-palestinien. C'est surtout en raison des positions convergentes de la Tunisie et de l'ex-Union soviétique à propos du conflit israélo-arabe que les deux pays se sont rapprochés, certains analystes pensent même y

trouver une motivation d'ordre régional étant donnés les liens plus proches entre l'URSS et la Libye, alors que la Tunisie a toujours entretenu avec celle-ci des rapports assez tendus. Par ce biais la Tunisie pourrait peut-être espérer que des pressions soient exercées sur la Libye.

Au plan strictement militaire, les conflits, la méfiance et la quête de l'hégémonie régionale se sont traduits par un accroissement d'équipements militaires, par des alliances et des accords de coopération militaire avec les puissances internationales. Le Maroc - l'Algérie en moindre mesure - a beaucoup augmenté ses acquisitions militaires, dans un premier temps suite à la «guerre des sables» puis dans le cadre du conflit du Sahara occidental. Pourtant, cette tendance visant le renforcement de la capacité militaire des pays maghrébins et l'augmentation des dépenses militaires n'est pas un phénomène exclusif au Maroc ou à l'Algérie. Il est aussi important en Tunisie (après l'attaque «libyenne» à Gafsa, en 1980) et tout particulièrement en Libye, ce qui dérange beaucoup les pays contigus, la Tunisie au premier chef.

La facture militaire du Maroc est passée de 3,3% du PIB, en 1975, à 7%, en 1980, et a augmenté à hauteur de 8,9% en 1982, parallèlement l'intensité de la confrontation militaire au Sahara fléchissait. Les dépenses militaires de l'Algérie au cours de la même période ont également augmenté mais n'ont pas atteint le niveau du Maroc: 4,1% en 1975, 2,8% en 1980 et au cours des années 80 elles se maintiendront autour de 2%. En dépit de pourcentages beaucoup plus élevés au Maroc qu'en l'Algérie, en termes absolus les dépenses militaires de l'Algérie étaient plus élevées que celles du Maroc. Ce n'est qu'au début des années 80 que cette tendance s'inverse et que les dépenses marocaines dépassent celles de l'Algérie, tendance qui persiste encore de nos jours. Pendant les années 70, l'augmentation, de la facture militaire algérienne était en quelque sorte déguisée par le gonflement du produit algérien, en conséquence de la hausse des revenus pétroliers.

Faute de moyens et en raison de la conception de Bourguiba quant au rôle et aux fonctions de l'armée dans la politique nationale, la Tunisie n'a pas participé à cette course aux armements. Entourée de part et d'autre par l'Algérie et la Libye, pays fortement armés et ayant tous deux des ambitions régionales, la Tunisie n'a jamais essayé de maintenir une parité militaire à leur égard, tout en sachant qu'ils représentent (la Libye en particulier) de potentielles sources de menace. La Tunisie a néanmoins essayé d'améliorer sa capacité militaire de défense après l'attaque à Gafsa. De 3,1% en 1978 l'enveloppe militaire tunisienne est passée à 5,4% en 1984.

La défense de la Tunisie repose sur une politique d'alliances avec les pays occidentaux, la France et les Etats-Unis en particulier, ses principaux fournisseurs, d'armement, coopération qui s'étend aussi à la formation de cadres militaires. Des forces tunisiennes participent notamment à des manœuvres communes en Méditerranée au côté de la France, de la sixième flotte américaine et de l'Italie. Quoiqu'il n'existe pas d'accord formel de défense entre la France et la Tunisie, il existe un accord tacite par lequel la France viendrait à son secours si la Libye attaquait la Tunisie, ce que la France a d'ailleurs fait lors de l'affaire de Gafsa en déplaçant la flotte du golfe de Gabès aux limites des eaux territoriales libyennes. Même si les rapports avec la France changeaient radicalement ou si elle n'était plus en mesure d'honorer ses engagements politico-militaires, la politique d'armement tunisienne ne semble pas encline à changer. Son discours en matière de prolifération a pourtant évolué au fur et à mesure que la politique non-alignement a révélé ses faiblesses et perdu, de sa signification.

L'Algérie et le Maroc ont entrepris une mise à niveau militaire. Bien que la Libye soit l'armée la plus puissante en termes d'équipements, elle connaît d'autres limitations considérables telles que le nombre d'effectifs et la capacité technique. Contrairement à la Tunisie, le Maroc et l'Algérie misent surtout sur la capacité militaire des forces armées pour assurer leur défense. Cependant, la politique d'alliances et l'alignement stratégique y occupe aussi une place importante, en particulier quant à l'approvisionnement en armements.

L'alliance stratégique du Maroc avec l'Occident se traduit en termes de coopération militaire, par des accords notamment avec la France et les Etats-Unis, ses principaux fournisseurs d'armements. Au-delà de la coopération au niveau de l'acquisition d'armements et de la formation de cadres, le Maroc a aussi conclu avec les Etats-Unis, en mai 1982, un accord prévoyant l'octroi aux forces américaines de facilités de transit (reconduites en 1988). Pour ce qui est de la coopération avec la France elle semble dépasser le cadre de la formation, de l'assistance technique, de la vente d'armements et des manœuvres communes et s'étend à la coopération et à l'assistance réciproque entre armées marocaine et française pour des actions ponctuelles. Le Maroc coopère également avec l'Espagne, notamment pour des manœuvres communes. Au Maroc cette coopération est perçue comme un maillon essentiel du maintien de l'équilibre militaire envers l'Algérie et de la politique marocaine d'ancrage à l'Occident et plus précisément à l'Europe.



En revanche et par rapport à ses voisins, l'Algérie n'accorde pas autant d'importance à la coopération militaire. Tout en ayant reconnu aux Etats-Unis et à l'URSS leur statut de superpuissances, elle a toujours essayé de mener sa politique extérieure selon le principe du non-alignement, qui ne servait particulièrement sa politique nationaliste et sa volonté d'indépendance à l'égard du Nord, car la perception algérienne de la politique internationale se centrait sur une dichotomie Nord-Sud plutôt qu'Est-Ouest. L'Algérie était pourtant dépendante du point de vue de l'acquisition d'armements, l'URSS étant son principal et un des seuls fournisseurs. La coopération entre l'URSS et l'Algérie incidait encore sur la formation de cadres militaires. Cette collaboration n'a pourtant eu aucune influence ni l'organisation de l'armée algérienne, ni pour l'URSS en vue d'obtenir des avantages auprès des bases navales algériennes (l'Algérie ne lui ayant accordé que des droits d'escale limités). Outre cette modeste coopération (exception faite des armements), l'Algérie a établi des rapports de coopération avec la France (surtout dans le domaine de la formation) et des rapports encore plus modestes avec les Etats-Unis malgré les efforts déployés depuis quelques années afin de les approfondir.